



MOUVEMENT DES PERSONNELS :

L'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire reçues par le cabinet du Garde des Sceaux

Le 30 avril 2026

La journée de mobilisation d'ampleur des personnels pénitentiaires, organisée le lundi 27 avril 2026, aura eu le mérite de rappeler à nos gouvernants une réalité qu'ils ne peuvent plus feindre d'ignorer tellement le ras-le-bol est profond et général !

Avec près d'une centaine d'établissements bloqués, c'est toute une pénitentiaire debout, déterminée et excédée, qui a fait entendre sa colère. Les Personnels ont envoyé un message clair, ils ne se contenteront plus de discours, de promesses repoussées aux calendes grecques ou de mesurette sans lendemain.

Dans ce contexte, l'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire ont été reçues ce jour à Vendôme afin d'évoquer, dans un premier temps, la situation catastrophique que traverse notre administration et d'exiger des réponses concrètes sur les sujets qui étranglent le quotidien des agents : les effectifs, la surpopulation pénale et plusieurs problématiques métiers.

D'emblée, le cabinet a indiqué que le garde des Sceaux partageait nos constats et sa volonté d'ouvrir un travail avec nos organisations autour de trois axes :

- *Un volet traitant des effectifs ;*
- *Un volet qui concerne la surpopulation pénale ;*
- *Un volet soutien aux personnels et sujets métiers.*

Pour l'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire, cette ouverture ne pourra avoir de sens que si elle débouche rapidement sur des engagements fermes, mesurables et financés.

➤ Volet des effectifs :

Nous avons rappelé avec force l'exigence portée par les Personnels à savoir un geste concret dès cette année ! Les collègues n'ont plus le temps d'attendre des promesses lointaines pendant que les coursives se vident de surveillants et que les services tournent à flux tendu.

Le cabinet nous a donc confirmé qu'un abondement de postes interviendrait en deux vagues, une première sur la campagne de mobilité en cours, puis une seconde lors de la campagne d'automne. À ce stade, aucun chiffre précis ne nous a encore été communiqué, la DGAP travaillant toujours sur la volumétrie. Nous devrions être destinataires de ces éléments dès la semaine prochaine.

Concernant la vacance d'emplois, le cabinet nous a informé de la volonté et de l'engagement du garde des Sceaux de porter un plan triennal de comblement, dès 2027, au lieu de 2028 comme initialement envisagé. Cette année gagnée constituerait une avancée importante pour les personnels pénitentiaires !

Le travail relatif à la volumétrie, à la répartition des emplois et aux priorités d'affectation est en cours. Nous avons rappelé, avec la plus grande fermeté, l'urgence absolue de ce sujet pour nos organisations et pour l'ensemble des agents.

Pour l'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire, ce plan ne devra pas rester une annonce de plus. Il devra être à la hauteur de l'effondrement que subissent les personnels au quotidien. À terme, il doit permettre aux agents de retrouver des conditions de travail dignes, un fonctionnement moins dégradé dans les services et un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

➤ Volet soutien et métiers :

Nous avons rappelé avec force que les Personnels ne pouvaient plus continuer à faire toujours plus, avec toujours moins, dans une pénitentiaire subissant une surpopulation pénale endémique et un manque criant de moyens.

L'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire ont donc exigé la mise en place d'équipes mobiles pour rompre l'isolement de l'agent sur sa coursive, ainsi qu'une véritable révision de la journée de détention. Il n'est plus acceptable de maintenir des organisations devenues intenable, où les mouvements s'empilent, où les agents s'épuisent, et où la sécurité se dégrade inlassablement.

Le cabinet s'est montré attentif à notre demande, qui pourrait être rapidement lancée ou expérimentée au sein des DISP. Cette mesure doit permettre aux Personnels de travailler en équipes mobiles, mais aussi de rationaliser localement les mouvements : leur nombre, leur organisation, leur priorisation et leur sécurisation.

Pour l'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire, il s'agit là d'une mesure de bon sens, attendue depuis longtemps par les collègues. Une mesure pragmatique, issue du terrain, qui doit permettre de remettre de l'ordre dans les détentions, de redonner de la cohérence aux organisations de service et, surtout, de retrouver de la sécurité.

Concernant le paiement du stock d'heures supplémentaires figurant sur les compteurs RHS, le garde des Sceaux a indiqué, hier devant l'Assemblée nationale, avoir saisi le Premier ministre ainsi que Bercy.

Ce paiement, réclamé depuis trop longtemps par nos syndicats, constitue le strict minimum pour des collègues à qui l'administration impose d'effectuer des heures supplémentaires, mais qu'elle ne s'impose pas toujours de rémunérer à la hauteur de l'engagement fourni.

L'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire seront particulièrement vigilantes : ces heures devront être payées intégralement, **à l'indice comme habituellement**, et accompagnées **d'une mesure de défiscalisation**. Les Personnels n'ont pas à faire crédit à l'administration sur leur temps, leur fatigue et leur vie de famille.

➤ Volet surpopulation pénale :

Sur la construction d'établissements et les solutions capacitaires :

Le cabinet a rappelé la construction de structures modulaires, notamment pour la semi-liberté, à Troyes-Lavau, Fleury-Mérogis ainsi que dans le Sud-Ouest, avec des capacités comprises entre 50 et 150 places selon les sites.

La première pierre devrait être posée en septembre 2026, pour des ouvertures envisagées entre février et mars 2027. D'autres livraisons de modulaires, en semi-liberté et en quartiers de courtes peines, devraient ensuite suivre afin d'atteindre un objectif global de 3 000 places avant la fin 2027.

À ce stade, le ratio entre places en QCP et places en semi-liberté reste encore en discussion. Pour l'**UFAP UNSa Justice** et **La CGT Pénitentiaire**, ces créations doivent permettre de compenser l'absence d'ouverture d'établissements en 2027, mais elles ne sauraient, à elles seules, répondre à l'ampleur de la crise carcérale. La surpopulation pénale ne se réglera pas avec des rustines si, dans le même temps, les effectifs, les organisations et les moyens ne suivent pas.

Sur les remises de peine non effectuées :

Une instruction de la DACG doit être diffusée courant mai afin d'harmoniser l'octroi des remises de peine dans un cadre bien défini sur l'ensemble des DISP.

Sa mise en œuvre devrait permettre une diminution du nombre de détenus. Pour l'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire, tout levier permettant de desserrer l'étau qui pèse sur les établissements doit être examiné avec sérieux, à condition que cela s'inscrive dans un cadre clair, lisible, équitable et applicable partout de la même manière.

Sur le projet de loi relatif à l'exécution des peines :

Le ministre écrira aux organisations syndicales afin de leur communiquer les éléments relatifs à l'avis du Conseil d'État sur ce projet de loi.

L'**UFAP UNSa Justice** et **La CGT Pénitentiaire** prendront connaissance de ces éléments avec la plus grande attention. Nous le redisons : toute réforme touchant à l'exécution des peines devra être regardée à l'aune de ses conséquences concrètes sur les établissements, les services, les personnels et la sécurité du quotidien.

Sur la proposition de loi du député Boudié :

Il a également été évoqué la proposition de loi portée par le député Boudié, prévoyant notamment la mise en place d'un seuil d'hébergement critique et d'un mécanisme de régulation de la surpopulation pénale.

Un tel dispositif pourrait permettre de faire redescendre la pression écrasante que subissent quotidiennement les personnels pénitentiaires.

Là encore, les intentions devront se traduire en actes. Les Personnels attendent des décisions !

L'UFAP UNSa Justice et La CGT Pénitentiaire le disent clairement, la mobilisation du 27 avril 2026 n'était pas un simple coup de colère, mais bien le point de départ d'un rapport de force que les Personnels ont su imposer avec détermination et responsabilité. Désormais, chacun est face à ses responsabilités ! Les annonces devront se transformer en actes, les engagements devront être chiffrés, financés, programmés et suivis. Notre volonté est simple, agir concrètement et durablement pour les personnels pénitentiaires, obtenir des avancées réelles sur les effectifs, la surpopulation, l'organisation du travail, la sécurité et la reconnaissance de l'engagement quotidien des agents. Les Personnels ne se résignent pas, ils ont montré leur force collective, et nous serons à leurs côtés pour que cette colère légitime débouche enfin sur des résultats. La pénitentiaire a parlé fort et maintenant le gouvernement doit y répondre avec la même intonation !

Rendez-vous est pris avec Vendôme afin de poursuivre cette dynamique et d'obtenir des avancées concrètes !

Les Secrétaires Généraux **UFAP UNSa Justice** et **La CGT Pénitentiaire**

Alexandre CABY et Samuel GAUTHIER